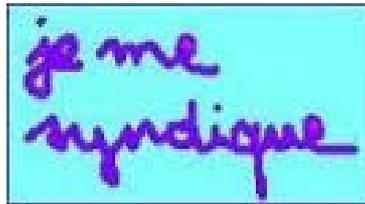




SE SYNDIQUER
MAINTENANT...
... ÇA VAUT POUR
UN AN !



Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021
Téléchargez le bulletin d'adhésion

2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°90

Sommaire: CAPD; Clé OTP, CPF, Retraités, Entretiens TP/ seconde vague; -
Mouvement: Mouvement TRS, INTERIM de direction; TITRE provisoire; - Appels à
candidature, Rep+, OZP, Maternelle



La CAPD concernant la première vague de refus de temps partiel s'est tenue le 7JUIN

49 collègues avaient été convoqués à un entretien.

35 refus de temps partiel .

21 recours de collègues ont été examinés .

Le SNUipp-FSU en possession de la quasi totalité des dossiers a défendu pied pied chaque situation.

Il n'est en effet pas normal que l'IA s'attaque à un droit social (le temps partiel) pour pallier aux errements du ministère et notamment la baisse du nombre de places au concours.

Au final 2 temps partiel ont été accepté par le Dasen et 5 dossiers sont en attente de pièces complémentaires.

Lire notre déclaration liminaire: [ICI](#)

Lire le compte rendu: [ICI](#)



Direction d'école : Clé OTP logicielle : livrée avec le téléphone professionnel ?

Des directeurs et directrices sont sollicités ces jours-ci à propos du remplacement de leur clé OTP, prochainement périmée.

La solution par défaut proposée par le rectorat est d'installer une clé OTP logicielle sur leur téléphone portable. Celui de l'école ? Livré avec le tutoriel d'installation de l'appli ?

Evidemment, non... C'est bien sur le terminal personnel du directeur ou de la directrice qu'il faudrait installer la clé virtuelle.

L'Education Nationale n'a toujours pas tiré de leçon du sous-équipement numérique des écoles et de ses personnels, constaté lors du confinement du printemps 2020.

Alors que 99% des professeur-es des écoles ont eu recours à leur matériel personnel pour maintenir le lien avec élèves et familles, l'Etat employeur n'a doté ses personnels que d'une mini-prime de 150€ annuels... bien loin de couvrir les besoins en équipement, consommables, forfaits de connexion, etc.

La proposition par défaut d'usage du smartphone personnel fait peu de cas du droit légitime à la déconnexion. Elle expose les personnels de la direction d'école à un envahissement croissant de leur vie privée par les missions professionnelles, en débordement constant. Qu'est-il attendu des personnels ? Qu'ils/elles restent en service actif, y compris en cas d'absence ou de maladie ? Les services du rectorat sont muets sur la gestion des situations d'intérim.

L'installation d'une clé logicielle ne participe ni d'une simplification, ni d'un allègement des tâches. Elle renforce la confusion entretenue entre les temps professionnels et personnels, dans un contexte d'étalement des charges à un niveau de plus en plus difficilement supportable par les directeurs et directrices.

En l'absence de mise à disposition d'un smartphone professionnel, dont les usages devraient être strictement encadrés pour éviter les sollicitations abusives, le SNUipp-FSU soutient les collègues qui souhaitent préserver l'utilisation d'une clé OTP physique...



Compte Personnel de Formation

1ers dossiers à faire avant le 30 Juin

Toutes les INFOS ici: <https://06.snuipp.fr/spip.php?article9486>



Infos retraités

Dernière publication du SNUipp-FSU à télécharger



Temps Partiels: 2ème "vague" de convocations chez les IEN

Cela concerne:

les collègues qui ont sollicité un Temps partiel sur autorisation (1ère demande ou renouvellement),

ET qui ont participé au mouvement et obtenu une affectation ou une nouvelle affectation.

Convocation chez les IEN dans le cadre des entretiens "temps partiels". Puis décision du DASEN.

Si refus, là encore le SNUipp fournira aux collègues un modèle de recours type pour saisir la **Capd prévue le 2 juillet**.

N'hésitez pas si question !

ENQUETE FLASH

MOUVEMENT 2021 MON RESULTAT



Vous connaissez désormais le résultat de votre participation aux opérations de mouvement.

Avec la loi dite de "transformation de la fonction publique" votée en août 2019, les organisations syndicales n'ont plus accès, lors des différentes phases, aux résultats de cette opération.

Les documents obtenus lors des CAPD permettaient, jusqu'alors, de veiller au bon déroulement des opérations et de s'assurer de l'absence d'erreur ou de problèmes (barème correctement calculé, respect des priorités et/ou bonifications...).

Ils permettaient, en outre, au SNUipp-FSU de publier les barèmes pour chaque poste, donnant ainsi la possibilité à chacun-e de comprendre son résultat d'affectation.

De fait, il n'y a plus aucune transparence. Agissons ensemble !

Pour permettre au SNUipp-FSU de déceler d'éventuelles erreurs, de reconstruire une forme de transparence, de vous accompagner au mieux l'année prochaine nous avons besoin de connaître votre résultat d'affectation.

Pour cela, vous pouvez renseigner le SNUipp-FSU 06 sur le résultat obtenu (ou pas) au mouvement.

<https://consultation.snuipp.fr/resultats-mouvement/06>



Recrutement postes à exigences particulières : Enseignant référent des élèves en situation de handicap à l'école primaire Félix à Saint Vallier de Thiey

- ▶ **Candidature à adresser à l'IEN**
- ▶ + directement aussi à : ia06-dipe2@ac-nice.fr
- ▶ **avant le 16 juin 2021 midi**

Poste ouvert aux personnels enseignants 1er degré titulaires du CAPPEI, CAPASH ou CAPSAIS

Tout est ici: <https://06.snuipp.fr/spip.php?article9482>



MOUVEMENT TRS à TD

Les fiches de voeux étaient à renvoyer à l'IEN avant aujourd'hui.

Les réunions en circons sont prévues entre le 9 et le 15 juin

Toutes les INFOS, les modalités, les conseils: [ICI](#)

La visio spéciale TRS, organisée par le SNUipp, s'est tenue le 7 Juin au soir. Beaucoup de collègues pour écouter les conseils du SNUipp-FSU.

Faites nous parvenir vos fiches de voeux et tenez nous au courant des réunions en circonscriptions et des affectations obtenues



2ème Mouvement des directeurs-trices à TD et intérim de direction 2021 - avant le 9 juin

Tout est : [ici](#)

NOUVELLE DIRECTION VACANTE proposée à l'INTERIM

La direction de l'école des Oliviers de Nice (10 classes)

la direction de l'école NICE Val d'Ariane Maternelle (7 classes)

Voir l'additif n°3 sur notre site : [ici](#)

Mouvement



Complémentaire

° **MOUVEMENT PROVISOIRE** : pour celles et ceux sans affectation.

Démarches à faire avant le 21 juin - COPIE au SNUipp-FSU

FICHE d'extension + courrier à renvoyer par VOIE POSTALE uniquement
affectations connues le 30 JUIN

Les infos, modalités, conseils ... tout est : [ici](#)

La VISIO de ce jour organisée par le SNUipp a permis d'aborder toutes les questions pour conseiller au mieux les collègues dans les méandres des suites du mouvement.



J'exerce en éducation prioritaire, je défends mes droits (épisode 1)

L'allègement de service, j'y ai droit, j'en ai besoin !

La circulaire de « refondation de l'éducation prioritaire » du 4 juin 2014 instaure une décharge d'enseignement pour tous les personnels (y compris les brigades départementales de remplacement) exerçant en REP+ à hauteur de 18 demi-journées.

Cet allègement de service d'enseignement est une reconnaissance du temps que les professeur-es des écoles consacrent à des missions indispensables à la mise en œuvre d'un enseignement ambitieux au service de la réussite de tous les élèves de l'éducation prioritaire.

Ce temps, j'en ai besoin !

J'en ai besoin pour tous les travaux individuels et collectifs liés à la prise en charge des besoins éducatifs particuliers des élèves.

J'en ai besoin pour toutes les actions relatives aux relations avec les parents d'élèves.

J'en ai besoin pour le travail en équipe (conseils de maitres, de cycle), pour les temps de collaboration avec le RASED.

J'en ai besoin pour la liaison inter-cycles ou inter-degrés.

J'en ai besoin pour des rencontres avec les partenaires de l'école.

Pour répondre à ces besoins, le temps d'allègement de service ne doit pas être amputée par le « tout formation » dont la circulaire de 2014 n'impose qu'un seuil minimal de trois jours.

Cette offre de formation doit « répondre de manière très concrète aux besoins réels des personnels dans l'exercice de leur métier ainsi qu'à leurs demandes » comme le stipule la circulaire du 23/9/2019 sur le schéma directeur de la formation continue.

L'allègement de service, j'y ai droit, j'en ai besoin...

Je signe l'appel pétitionnaire du SNUipp-FSU 06



Education Prioritaire : Participer à l'enquête de l'OZP sur la formation des personnels

L'association « Observatoire des Zones Prioritaires » (OZP), créée en 1990, a pour objectif de favoriser l'information, la réflexion et les échanges sur l'éducation prioritaire (REP+ et REP).

L'OZP analyse les évolutions de l'éducation prioritaire, notamment en consultant ses premier-es acteurs-trices : les personnels qui travaillent dans ces zones. L'OZP et la FSU ont souvent produit des enquêtes complémentaires, ou travailler ensemble comme dans quelques états Généraux de l'Education Prioritaire.

La FSU 06 a ainsi invité Marc Douaire, président de l'OZP, à présenter le récent bilan de l'EP réalisé par l'observatoire après consultation des personnels, lors des Eyays Généraux de l'EP 06, en décembre 2020.

Cette fois, l'OZP ouvre un chantier concernant la formation des personnels exerçant en éducation prioritaire. Il souhaite faire le point sur la situation actuelle et pouvoir faire des propositions pour l'avenir, pour le jour où s'ouvriront des perspectives nouvelles pour l'éducation.

Le SNUipp-FSU encourage tous les personnels des réseaux de l'EP du 06 à répondre à cette enquête avant le 15 juin 2021 via le lien suivant :

<http://bit.ly/OZP-formation>

Il est important que l'ensemble des personnels des écoles de l'EP du 06 donnent leur avis sur cette question décisive pour le renforcement de la professionnalité enseignante et la réussite de tous les élèves.

Une réunion de l'OZP, probablement programmée en octobre et animée par Patrick Picard, ex-directeur de l'institut Alain Savary, restituera les informations fournies et une analyse orientée vers les besoins des réseaux.



[A revoir : Rencontres en ligne : Maternelle - voir grand pour les petits !](#)

C'est sur le devenir de la maternelle qu'ont porté cette fois les rencontres en ligne

du SNUipp le 1er juin 2021. 500 collègues ont assistés aux interventions de chercheurs ou de chercheuses autour de l'évaluation positive, la place du jeu, la compréhension des textes complexes, agir avec le corps et bien d'autres thématiques.

Le replay des interventions et des ressources supplémentaires sont disponibles !

Organisé dans un contexte de **modification des programmes**, le colloque a réuni plus de 500 collègues autour de différentes thématiques. Le SNUipp-FSU invite la profession à s'emparer des conseils des maitres et maîtresses, de la journée de pré rentrée ou autre moment de leur choix pour voir ou revoir les interventions.

Voir les interventions [ici](#)



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos